

## JARDIN

# Buis malades : par quoi les remplacer ?

**BOTANIQUE** Houx, fusains, épines-vinettes... Des plantes de substitution existent, mais leur utilisation relève du cas par cas. Inventaire.

**L**MARC MENNESSIER  
mmenessier@lefigaro.fr

Les buis survivront-ils à la montée des périls ? La question est dans tous les esprits depuis que la pyrale (*Cydia limata perspectalis*), redoutable papillon venu de Chine, s'abat sur eux comme une plaie d'Égypte. Même l'existence des buis sauvages est menacée par la glotonnerie de ce lépidoptère dont la chenille dévore le feuillage jusqu'à l'écorce ! La situation est d'autant plus critique que l'emblème de nos jardins à la française subit aussi les assauts de deux redoutables champignons, *Cylindrocladium buxicola* et *Volutella buxi* contre lesquels il n'existe aucune parade efficace, en dehors de la lutte chimique.

Dès lors quelle attitude adopter ? Lutter pied à pied avec les moyens du bord - coûteux et difficiles à mettre en œuvre - ou jeter l'éponge comme viennent de le faire de grands domaines tel Vaux-le-Vicomte (Seine-et-Marne) ? « *Ily a deux ans, nos buis, déjà malades depuis dix ans, ont été défoliés en 48 heures par une attaque fulgurante de pyrale qui nous a laissés sans voix* », confiait l'un de ses propriétaires, Alexandre de Vogüé, lors d'un colloque organisé la semaine dernière, à Orléans, par l'Association des parcs et jardins de la région Centre. Détruites à 70 %, les deux splendides broderies

créées en 1920 par le paysagiste Achille Duchêne ont été arrachées cet hiver. Elles devraient être remplacées en juin par un jardin éphémère, conçu par Patrick Hourcade, « le temps de trouver des solutions contre la pyrale et les maladies ».

« **Palette végétale multiple** » D'autres comme Barbara de Nicolaÿ, propriétaire du château du Lude (Sarthe), ont remplacé tout ou partie de leurs buis malades par de petits arbustes similaires. « *Autour du potager, j'ai opté pour une sarriette arbustive (Satureja montana) qui sent très bon et se taille juste une fois par an*, explique-t-elle. *Ailleurs, j'ai mis du fusain du Japon (Euonymus japonicus) de type Microphyllus qui supporte bien le calcaire et dont le feuillage ressemble beaucoup à celui des buis de bordure* Sempervirens suffruticosus, les plus touchés par la cylindrocladiose ». Problème, ce fusain ne convient qu'aux régions à climat doux. En outre, il est sensible aux cochenilles à bouclier. Un risque dont Barbara de Nicolaÿ est consciente : « *La difficulté, c'est qu'à ce jour, aucun substitut ne présente les mêmes avantages que le buis* ».

De fait, avant de subir toutes ces avanies, le buis était une plante quasi parfaite : peu ou pas d'ennemis, résistant au froid, aimant aussi bien l'ombre que la lumière, les sols secs ou humides (mais pas trop), acides ou calcaires... Cette faculté d'adaptation hors norme et la multiplicité



Les houx *Ilex crenata* et le *Pittosporum tenuifolium* Golf Ball (de haut en bas) poussent dans des régions très tempérées à sol neutre ou acide.

de ses usages (bordure, art topiaire, haies...) expliquent son omniprésence dans les jardins, petits et grands, depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, date à laquelle Claude Mollet, jardinier d'Henri IV, l'introduisit massivement en France.

Les essais menés entre 2014 et 2017 par l'Institut technique de la filière horticole, Astredhor, sous la direction de Jean-Marc Deogratias, sur une trentaine d'arbustes esthétiquement proches du buis, confir-

ment les limites de chacun de ces substituts. Après avoir suscité beaucoup d'espoir, le houx japonais *Ilex crenata* s'avère intolérant au calcaire et à l'ensolaillement, sensible au gel et à divers parasites (acariens et cochenilles). Sa culture n'est donc envisageable que dans des régions tempérées à sol neutre ou acide (Bretagne, Normandie, Val de Loire...). Même chose pour le *Pittosporum tenuifolium* Golf Ball mais, comme le souligne Benoit

Ripaudo, pépiniériste en Vendée, « *il pousse très bien en pot et son port naturellement arrondi permet de réaliser de belles topiaires* ». Autre prétendante, l'épine-vinette *Berberis buxifolia* supporte bien le calcaire, mais pas la sécheresse et elle a des épines : pas commode pour la taille... Quant à la santoline petit-cyprès (*Santolina chamaecyparissus*), son aspect bleuté tranche avec le vert profond du buis et il faut la replanter tous les cinq ans. Sans oublier des osmanthes, des chèvrefeuilles et surtout l'if (*Taxus baccata*), à réserver cependant aux sols bien drainants. On le voit : « *Il n'existe pas de "buis bis" mais une palette végétale multiple* » constate Thibault Beauté, secrétaire général de la Société nationale d'horticulture de France (SNHF).

Plutôt que ces « imitations apparuvrisantes », Jean-Michel Sainsard, expert jardin au ministère de la Culture, invite à profiter de cette crise sanitaire pour « *rémémorer nos parterres endormis* ». Comme cela s'est toujours fait, y compris avec nos actuelles broderies de buis. « *À de rares exceptions près, ces compositions, qui datent de la fin du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle, sont très différentes de celles de l'époque de Lenôtre* », rappelle Pierre Bonnaire, responsable des parcs et jardins des résidences présidentielles.

Mais tout n'est peut-être pas perdu. Cet automne, de nouveaux buis résistants à la cylindrocladiose issus d'un processus de sélection classique seront commercialisés par le pépiniériste belge Herplant. « *Si la résistance est de 100 % comme annoncé, ces buis auront tout le marché européen pour eux* », prédit Laurent Portugeux, chef jardinier du château de Villandry, dont le propriétaire, Henri Carvalho, continue de miser sur le buis. Reste la pyrale, dont la lutte à base de *Bacillus thuringiensis*, reste très chronophage et aléatoire. Sauf à créer des buis génétiquement modifiés capables de sécréter la même toxine Bt à la moindre morsure de pyrale. Comme cela existe déjà en agriculture pour le maïs, victime lui aussi d'une pyrale. Mais c'est une autre histoire !

## ➤ SUR LE WEB

➤ Un jardin parfumé douze mois sur douze

➤ FICHE PLANTE - Tout savoir sur la culture de l'igname de Chine [www.lefigaro.fr/jardin](http://www.lefigaro.fr/jardin)

# AUTOMOBILE

RANGE ROVER SPORT P400e, HYBRIDE RECHARGEABLE  
PLUS QUE 14 VÉHICULES DISPONIBLES<sup>(2)</sup>



**GAMME RANGE ROVER SPORT P400e**  
À PARTIR DE 1 169 €/MOIS<sup>(1)</sup>, SANS APPORT  
LLD 48 MOIS, 80 000 KMS

MAINTENANCE, ASSISTANCE ET GESTION DES PERTES TOTALES INCLUS  
14 VÉHICULES DISPONIBLES CHEZ PRÉCISION AUTOMOBILES

Dynamique, silencieux, performant, le Range Rover Sport P400e Hybride Rechargeable offre une expérience de conduite raffinée allée aux capacités sur route et en tout-terrain de Land Rover.

Venez le découvrir chez votre concessionnaire Précision Automobiles.

102 Av. Simon Bolivar 75019 Paris 01 42 39 20 40  
15 Bd Maurice Berteaux 94100 Saint-Maur-des-Fossés 01 72 46 48 40  
137 Av. de la Victoire 77100 Meaux 01 64 34 98 85  
ZA les Brûlils, rue de la Bernache 77210 Samoreau 01 64 22 20 34

landrover-paris.fr

POURQUOI ACQUÉRIRE LE  
RANGE ROVER SPORT P400e  
HYBRIDE RECHARGEABLE ?

EXONÉRATION DE MALUS ✓

EXONÉRATION TOTALE  
OU PARTIELLE DES TAXES  
D'IMMATRICULATION  
SELON VOTRE RÉGION ✓

POUR LES PROS :  
EXONÉRATION DE LA TAXE  
SUR LES VÉHICULES DE  
SOCIÉTÉS PENDANT 3 ANS ✓

ABOVE & BEYOND. Franchisé de nouveaux horizons.  
<sup>(1)</sup> Exemple pour un Range Rover Sport P400e Hybride rechargeable 404 ch CEE finition SE au tarif constructeur du 04/06/2018 en location longue durée sur 48 mois pour un kilométrage maximum de 80 000 kilomètres, soit 48 loyers de 1 169 € TTC incluant les prestations maintenance/assistance et gestion des pertes totales. Hors frais de Carte grise.  
Offre non cumulable réservée aux professionnels, valable pour toute commande avant le 31/03/2019, d'un véhicule neuf Range Rover Sport P400e Hybride rechargeable 404 ch CEE finition SE en location longue durée (sans option d'achat) chez les distributeurs Land Rover participants, selon les conditions générales de location longue durée et d'acceptation du dossier par Land Rover Fleet & Business Leasing, non commercial de Tempus SA, 15 Allées de l'Europe, 92588 Clissy Cedex - capital de 88 000 000 € - RCS Nanterre 331 862 692 - société de courtage d'assurances agréée par le code des assurances et soumise à l'autorité de contrôle prudentiel (61 rue Talbot, 75 434 Paris Cedex 9), garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles 1512-6 et 1512-7 du code des assurances, immatriculation à l'Orléans sous le N° 01 206 677 (www.orléans.fr). Sous réserve de validation de la fiscalité ou du tarif constructeur.  
<sup>(2)</sup> Voir liste des véhicules en concession. Ils sont disponibles à la vente sous réserve qu'ils ne soient ni réservés ni vendus à client.  
Modèle présenté : Range Rover Sport Autobiography Dynamic P400e Hybride rechargeable avec vitres arrières teintées à 1 395 € TTC / mois.  
Consommation mixte Norme CE 1999/100 (l/100km) : 3,1 à 3,2 - CO<sub>2</sub> (g/km) : 71 à 74g  
Ces données sont de plus susceptibles d'évoluer, suite à d'éventuels changements d'homologation.

## Le futur s'ouvre à vous dès maintenant.

KONA electric

À partir de  
**379 €/mois<sup>(1)</sup>**  
LLD 48 mois, 40 000 km.  
Sans condition de reprise  
SANS APPORT<sup>(2)</sup>

BLUE-DRIVE



test & love  
pendant les journées test & love, découvrez notre gamme "BlueDrive" de véhicules hybride, électrique et rechargeable.



VS AUTOMOBILES

10-14 Boulevard National - 92250 La Garenne Colombes - 01 55 66 07 54

**5 GARANTIE KILOMÈTRAGE ILLIMITÉ**  
**8 GARANTIE BATTERIE**  
Consommation cycle mixte de la gamme NEXO (kg d'hydrogène/100 km) : 0,95 / Émissions CO<sub>2</sub> (g/km) : 0.  
Consommation cycle mixte de la gamme KONA electric (kWh/100 km) : 15,0 - 15,4 / Émissions CO<sub>2</sub> (g/km) : 0.  
Consommation cycle mixte de la gamme IONIQ hybrid (l/100 km) : 3,4 - 4,2 / Émissions CO<sub>2</sub> (g/km) : 79.  
<sup>(1)</sup> Location Longue Durée sur 48 mois / 40 000 km pour un Hyundai KONA electric 39 kWh Creative, sous condition de reprise<sup>(\*\*)</sup>, sans apport.  
<sup>(2)</sup> SANS APPORT : <sup>(1)</sup> loyer mensuel de 8 900 € couvert après déduction du bonus écologique de 6 000 € et éligible à la prime à la conversion de 2 900 €<sup>(\*\*\*)</sup> puis 48 loyers de 799 €<sup>(\*\*\*\*)</sup> Modèles présentés : Hyundai KONA electric 64 kWh Executive, LLD 48 mois / 40 000 km sous condition de reprise<sup>(\*\*)</sup>. <sup>(2)</sup> SANS APPORT : <sup>(1)</sup> loyer mensuel de 8 900 € couvert après déduction du bonus écologique de 6 000 € et éligible à la prime à la conversion de 2 900 €<sup>(\*\*\*)</sup> puis 48 loyers de 480 €. Offre réservée aux particuliers, valable du 01/03/2019 au 31/03/2019 dans le réseau participant, dans la limite des stocks disponibles, à l'acceptation par Cetelem Renting, RCS Paris 414 707 141. Hyundai Leasing est la marque sous laquelle Hyundai distribue les produits de Cetelem Renting. La garantie 3 ans kilométrage illimité de Hyundai s'applique uniquement aux véhicules Hyundai vendus initialement par un Distributeur Agréé officiel Hyundai à un client final, conformément aux termes et conditions du carnet de Garantie Entretien & Assistance du véhicule. <sup>(\*\*)</sup> Les batteries haute-tension de nos véhicules hybrides, hybrides rechargeables et électriques sont couvertes par une garantie de 8 ans ou 200 000 km. Test & love by Hyundai : l'essayer, c'est l'aimer. Par Hyundai. <sup>(\*\*\*\*)</sup> Pour l'acquisition ou la location (durée ≥ 24 mois) d'un véhicule électrique émettant jusqu'à 20 g/km de CO<sub>2</sub> et la destruction d'un véhicule particulier Diesel immatriculé pour la première fois avant 2001 (2006 pour les ménages non imposables) ou essence immatriculé avant 1997 sous réserve d'éligibilité et selon les conditions définies par les articles D251-1 et suivants du Code de l'Énergie.